

COMMUNE D'ALLEVARD

(ISERE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 09 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune d'Alleward, légalement convoqué, s'est réuni à 20h sous la Présidence de Monsieur Sidney REBBOAH, Maire

Présents : Georges ZANARDI, Rachel SAUREL, Thomas SPIEGELBERGER, Yannick BOVICS, Quentin JULIEN-SAAVEDRA, Andrée JAN, Françoise TRABUT, Sébastien MARCO, Junior BATTARD, Marie SADAUNE, Béatrice BON, Nathalie HAILLEZ, Patrick MOLLARD, Sophie BATTARD, Patrick BARRIER, Carin THEYS, Christine PALMERO

Pouvoirs : Christelle MEGRET, pouvoir à Sébastien MARCO
Lucie BIDOLI, pouvoir à Rachel SAUREL
Sarah WARCHOL, pouvoir à Yannick BOVICS
Ludovic BRISE, pouvoir à Sidney REBBOAH
Aadel BEN MOHAMED, pouvoir à Junior BATTARD
Valentin MAZET-ROUX, pouvoir à Georges ZANARDI
Martine KOHLY, pouvoir à Patrick MOLLARD
Jean-Luc MOLLARD, pouvoir à Carin THEYS
Fabienne LEBE, pouvoir à Christine PALMERO

DELIBERATION N° 47/2023 –SENATORIALES : ELECTIONS DES DELEGUES ET DES SUPPLEANTS

Monsieur Sidney REBBOAH, Maire d'Alleward indique au Conseil Municipal que le Sénat est renouvelé par moitié tous les 3 ans. La moitié des sièges du Sénat sera renouvelée en 2023. Cette élection se déroule en deux temps. Le 9 juin 2023, aura lieu la désignation des délégués des conseils municipaux qui composeront la majeure partie du collège électoral appelé à élire **170 sénateurs le 24 septembre 2023**.

En septembre 2023, les élections sénatoriales vont concerner les départements classés dans l'ordre minéralogique de l'Indre-et-Loire aux Pyrénées orientales, de l'Essonne au Val d'Oise mais aussi de Paris, de Seine-et-Marne et des Yvelines. Outre-mer, les élections touchent la Guadeloupe, la Martinique, Mayotte, La Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon et la Nouvelle-Calédonie. Il y a encore six sièges à pourvoir pour les Français hors de France.

Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par un **collège d'environ 162 000 "grands électeurs"**.

Il s'agit d'un collège électoral composé dans chaque département de délégués de droit et de délégués élus :

- délégués de droit (députés, sénateurs, conseillers régionaux, conseillers départementaux et conseillers municipaux) ;
- délégués élus.

Le nombre de sénateurs dans chaque circonscription varie en fonction de la population. Le scrutin sénatorial varie selon le nombre de sièges dévolus au département. **Le nombre de sénateurs à élire pour le département de l'Isère est de 5 .**

- Dans les départements qui élisent un ou deux sénateurs, l'élection se déroule au scrutin majoritaire à deux tours.
- Dans les départements qui élisent trois sénateurs ou plus, le scrutin proportionnel s'applique. L'élection a lieu au scrutin de liste à un seul tour.

Monsieur le Maire indique que conformément aux articles L. 284 à L. 286 du code électoral, le Conseil Municipal d'Alleverd doit élire 15 délégués et 5 suppléants.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, procède à l'élection des délégués et des suppléants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 27
- Nombre de suffrage déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 27

Ont obtenu :

Nom de la liste	Suffrages obtenus	Mandats de délégués	Mandats de suppléants
Alleverd Cœur de Belledonne	19	11	4
Alleverd Ensemble	4	2	1
Alleverd Action Citoyenne	4	2	0

Tableau de proclamation :

N° d'ordre	Nom et prénom de l'élu(e)	NOM de LISTE	Mandat de l'élu(e)
ELUS AU MANDAT DE DELEGUES			
1	REBBOAH Sidney	Alleverd Cœur de Belledonne	Délégué
2	MEGRET Christelle	Alleverd Cœur de Belledonne	Délégué
3	ZANARDI Georges	Alleverd Cœur de Belledonne	Délégué
4	SAUREL Rachel	Alleverd Cœur de Belledonne	Délégué
5	SPIEGELBERGER Thomas	Alleverd Cœur de Belledonne	Délégué
6	BIDOLI Lucie	Alleverd Cœur de Belledonne	Délégué
7	BOVICS Yannick	Alleverd Cœur de Belledonne	Délégué
8	TRABUT Françoise	Alleverd Cœur de Belledonne	Délégué
9	JULIEN-SAAVEDRA Quentin	Alleverd Cœur de Belledonne	Délégué
10	JAN Andrée	Alleverd Cœur de Belledonne	Délégué
11	MARCO Sébastien	Alleverd Cœur de Belledonne	Délégué
12	BARRIER Patrick	Alleverd Ensemble	Délégué
13	BATTARD Sophie	Alleverd Ensemble	Délégué
14	PALMERO Christine	Alleverd Action Citoyenne	Délégué
15	MOLLARD Jean-Luc	Alleverd Action Citoyenne	Délégué
ELUS AU MANDAT DE SUPPLEANTS			
1	WARCHOL Sarah	Alleverd Cœur de Belledonne	Suppléant
2	BATTARD Junior	Alleverd Cœur de Belledonne	Suppléant
3	SADAUNE Marie	Alleverd Cœur de Belledonne	Suppléant
4	MAZET-ROUX Valentin	Alleverd Cœur de Belledonne	Suppléant
5	MOLLARD Patrick	Alleverd Ensemble	Suppléant

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme
 Le Maire,

Sidney REBBOAH

